



Le droit à la santé en RDC : Quelles leçons après le COVID-19 ?

Actualité législative publié le 09/12/2022, vu 745 fois, Auteur : [Maître KIJAJA K. Daniel](#)

Publiée dans la revue Congo-afrique n° 565, cet article examine la situation du droit à la santé en RDC et propose quelques pistes en vue d'une réalisation effective de ce droit de l'homme.

Nombreux sont les textes juridiques internationaux ratifiés par la République démocratique du Congo (RDC) en plus des textes nationaux qui proclament le droit à la santé. C'est dire que le pays s'est engagé à mobiliser les ressources nécessaires pour la réalisation effective de ce droit. Il apparaît cependant qu'en RDC, ce droit est loin d'être garanti pour tous. Le séjour indésirable du COVID-19 a notamment révélé que les biens et services de santé de qualité sont non seulement insuffisants mais aussi inaccessibles pour la majorité des personnes. L'élaboration des politiques fortes de santé suivie d'actions concrètes est donc nécessaire pour améliorer la situation de ce droit de l'homme.